



COMMUNIQUE DE PRESSE

Soutien à la religieuse indienne Lucy Kalappura

NSAE (Nous sommes aussi l'Église) a été informé de nouvelles très préoccupantes sur des faits survenus en Inde, et qui concernent des maltraitances avérées sur des religieuses.

Au début de 2018, Mgr Franco Mulakkal, évêque de Jalandhar, a été accusé par une sœur Missionnaire de Jésus de l'avoir violée à plusieurs reprises, entre 2014 et 2016. L'évêque a toujours nié, sous l'argument bien connu qu'il s'agirait d'une conspiration pour nuire à l'Église. Pendant plusieurs mois, personne n'a prêté attention à la plainte de la religieuse. Mais, en septembre 2018, cinq de ses sœurs ont organisé un sit-in pour la soutenir, avec la participation de plusieurs moniales de différentes congrégations, et de laïcs.

Elles demandaient l'arrestation de l'évêque, ce qu'elles ont finalement obtenu. L'accusé a été inculpé de viol, puis libéré sous caution.

Une des sœurs qui l'ont soutenue, Sr Lucy Kalappura appartenant à une autre congrégation, les Franciscaines Clarisses, est actuellement l'objet de vexations et de sanctions, et vient même d'être exclue de sa communauté. Une telle mesure est extrêmement grave, en ce qu'elle nie l'engagement qu'une religieuse a pris pour la vie entière, et qu'elle entend vouloir continuer à assumer. Or, ces sanctions sont directement consécutives à son soutien à la sœur violente. Sr Lucy est connue pour son engagement effectif auprès des pauvres et des personnes fragilisées.

Nous savons aussi que la Supérieure de sa communauté a dit regretter que cette affaire — qu'elle aurait voulu garder comme un problème interne — soit venue sur la place publique. Cette manière insupportable de cacher ce qui se passe d'inavouable, malheureusement classique dans l'Église catholique, s'avère impossible à tenir, puisque l'affaire est publique depuis plus d'un an, et nuit en définitive gravement à l'institution elle-même.

L'attitude de la Supérieure pose d'ailleurs la question des conditions de la vie en communauté qui, dans ce cas comme dans bien d'autres, nie la possibilité pour une religieuse de prendre les initiatives que sa conscience lui impose.

Si la justice le confirme, ce cas rejoint la liste, sans cesse grandissante sur tous les continents, des cas d'abus de la part de clercs dont sont victimes des religieuses qui ont consacré leur vie au Dieu de Jésus-Christ, en se mettant au service des pauvres, des malades, des enfants, des personnes fragiles. Ce scandale soulève la réprobation générale. Il est indigne que ce soit ceux et celles qui les dénoncent qui subissent les rigneurs de l'institution.

Le bureau de NSAE
24 août 2019
Contact : nsae@sfr.fr